Image not found or type unknown

refus de paiement d'une créance

Par **cisse**, le **10/05/2009** à **00:33**

Bonjour,

J'ai pris un abonnement téléphonique chez SFR pour un proche. Il était convenu, qu'il paye les factures téléphoniques chaque mois. Seulement, il n'a jamais payer les factures, et il a toujours refusé de devenir le propriétaire de la ligne. J'ai résiliée le contrat dés que j'ai pu. Mais aujourd'hui je suis redevable de 4000 euros auprés de SFR. Alors que je n'ai jamais utilisée cette ligne, puis-je déposer une plainte? ou y'a t-il un autre recours? s'il vous plait aidez moi...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés